

Examens professionnels supérieurs 2022 en horticulture

JardinSuisse fixe les modalités d'inscription à la répétition des examens professionnels supérieurs selon le système modulaire, sur la base du règlement d'examen/des directives de 2009 (cf. www.jardinsuisse.ch → Formation → Formation professionnelle supérieure) comme suit:

Dates et lieu des examens

L'examen professionnel supérieur en horticulture se compose des volets suivants:

- Examens partiels: "Paysagiste, Conducteur de travaux" pour "paysagisme" (8 heures)
"Horticulteur, Chef de cultures" pour "producteurs" (8 heures)
- Examen principal: "Maître jardinier" (7 heures plus travail de diplôme avec entretien de spécialistes)

Calendrier prévu pour les examens:

- Examens partiels: Mardi, **19 avril 2022**, Oeschberg
- Examen principal: Lundi, **22 août 2022**, Oeschberg
- Travaux de diplôme: Remise le **01 septembre 2022**
Présentation/entretien technique le
12 - 15 septembre 2022

Cette annonce se réfère seulement à la répétition des examens professionnels supérieurs du règlement d'examen 2009.

Conditions d'admission

Conditions requises pour l'admission à un examen partiel:

- Brevet fédéral de contremaître jardinier.
- Toutes les certificats de modules requises conformément aux instructions (les candidats n'ayant pas encore toutes les fins de module demandées à la date d'inscription peuvent néanmoins être admis à condition de fournir les fins de modules faisant défaut au plus tard 1 semaine avant le début des examens).
- À la date d'inscription, détenir au moins 36 mois d'expérience professionnelle (suivant l'obtention du CFC horticulteur) dans le même domaine que l'examen partiel choisie.
- Inscription complète, dans les délais impartis.

Condition requise pour l'admission à l'examen principal: Avoir au préalable réussi à un examen partiel.

Taxe d'examen

Examen partiel: Fr. 400.-- / Examen principal: Fr. 400.--

Inscription, renseignements

Le formulaire officiel est obligatoire pour l'inscription. Le retourner ainsi que tous les justificatifs nécessaires **au plus tard le 1^{er} décembre 2021** (le cachet de la poste faisant foi) à:

JardinSuisse, Höhere Berufsbildung, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau

L'inscription est ferme et oblige le candidat, en cas d'admission, à payer la taxe d'examen!

Pour obtenir renseignements, formulaires d'inscription et règlements d'examen/instructions (Fr. 25.--) veuillez vous adresser à l'adresse ci-dessus (tél. 044 388 53 35 ou à bbs@jardinsuisse.ch).

La Commission d'assurance qualité

Aarau, le 29 octobre 2021